



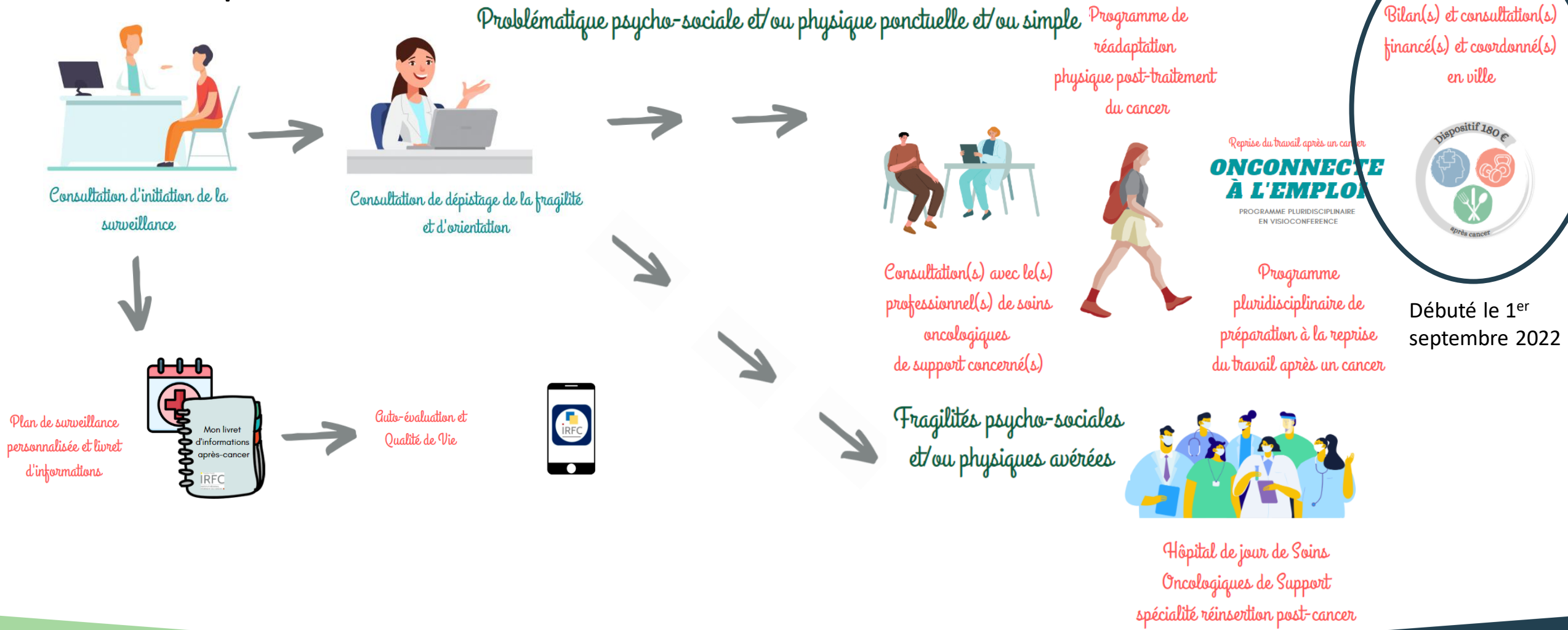
Dispositif 180 € après-cancer

Application du Décret du 22 décembre 2020 et de l'Arrêté du 24 décembre 2020 relatifs au parcours de soins global après le traitement d'un cancer

Quentin JACQUINOT – responsable recherche et développement en APA en cancérologie, IRFC-FC qjacquinot@irfc-fc.fr

Jeanne LONGET – coordination sociale et parcours après-cancer, IRFC-FC jlonget@irfc-fc.fr

Positionnement du dispositif dans le parcours après-cancer



Cadre législatif Déclinaison par l'ARS BFC

Cadre législatif

Décret du 22 décembre 2020 et Arrêté du 24 décembre 2020 relatifs au parcours de soins global après le traitement d'un cancer

- **Parcours de soins global après le traitement d'un cancer (forfait de 180€/patient)**

Il peut comprendre:

- **Un bilan fonctionnel et motivationnel d'activité physique**, qui donne lieu à l'élaboration d'un projet d'activité physique adaptée réalisé par un professionnel de l'activité physique adaptée (APA) ;
- **Un bilan et/ou des consultations diététiques ;**
- **Un bilan et/ou des consultations psychologiques ;**



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Légifrance

Le service public de la diffusion du droit

Bilan(s) et consultation(s) suivant les besoins identifiés, dans la limite



de l'enveloppe de **180 €** par patient :

- 1 bilan (1 heure) = 45 €
- 1 consultation (30 minutes) = 22,50 €

**Tarifs et conditions
réglementés par décret !**

Processus

Publication des textes

Janvier 2022



Déclinaison par les ARS – Appel à candidatures

Septembre / octobre 2021



Appel à projets

Parcours de soins global après le traitement d'un cancer



Sélection des structures porteuses

1^{er} semestre 2022



Mise en œuvre des parcours

Démarrage au 1^{er} septembre 2022



Dispositif 180 € après-cancer

Déclinaison du parcours à l'IRFC-FC

Parcours patients

Début du parcours

Entrée parcours

Orientation médicale
(cancérologue, pédiatre ou médecin traitant)



Adresse mail sécurisée :
aprescancer@irfc-fc.fr



ONCOTEL®



Site internet IRFC-FC



Mon livret d'informations après cancer



Entretien (téléphonique ou physique) avec coordinatrice du parcours
(Identification des besoins et orientations)



Recueil des indicateurs + Questionnaire de qualité de vie
(sexe, âge médian, type de cancer et de traitement, régime sécurité sociale, etc.)



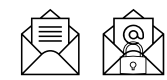
Traçabilité de l'orientation
+
Indicateurs et évaluations (T0)

Parcours patients

Orientations, bilans et consultations



Synthèse envoyée au patient et médecins (*traitant & spécialiste*)



Orientation vers professionnels en fonction des besoins

Orientations complémentaires

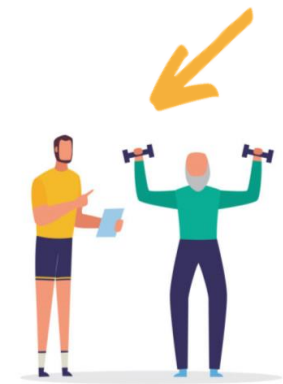
Reprise du travail après un cancer

ONCONNECTE À L'EMPLOI

PROGRAMME PLURIDISCIPLINAIRE EN VISIOCONFÉRENCE

onCOGITE.

Dispositif 180 € après cancer



Bilan APA



Bilan psychologique



Bilan diététique



Orientation adaptée



Consultations de suivi
(nombre prédéfini lors des bilans)



Comptes rendus bilans et consultations sous 8j
+ Facture

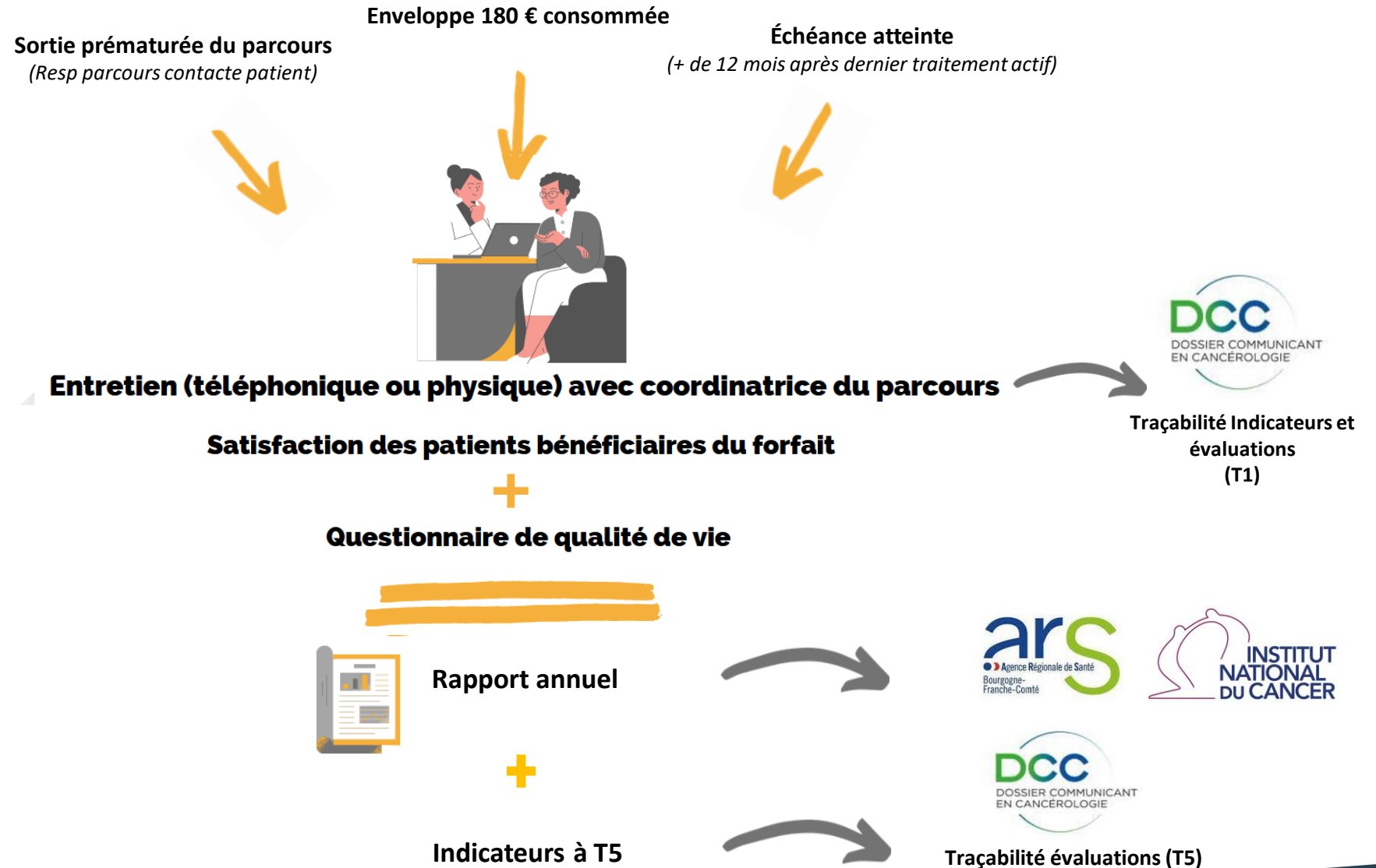


Traçabilité bilans et consultations

Parcours patients

Fin du parcours

Sortie parcours



Exemple n°1 d'utilisation de l'enveloppe

- 1 bilan APA
- 1 bilan diététique
- 1 bilan psychologique

} = 135 €

+

- 1 consultation de suivi diététique
- 1 consultation de suivi psychologique

} = 45 €

= 180 €

Exemple n°2 d'utilisation de l'enveloppe

- 1 bilan APA
 - 1 bilan diététique
- } = 90 €
- +
- 2 consultations de suivi diététique (2 x 22,50 €)
 - 1 bilan APA d'évaluation à distance du 1^{er} (45 €)
- } = 90 €
- = 180 €**

Concrètement...

Prescription médicale d'orientation

- <https://www.irfc.fr/dispositif180>



PRESCRIPTION MÉDICALE

Orientation : « Dispositif 180 € après-cancer » coordonné par l'IRFC

Pour donner suite à la consultation médicale tenue ce jour, je vous adresse ce patient pour la mise en place du Dispositif 180 € après-cancer qui comprendra notamment :

- Bilan(s) fonctionnel et motivationnel APA
- Bilan et/ou consultation(s) psychologique
- Bilan et/ou consultation(s) diététique

Commentaires éventuels :

Le patient est informé que vous allez le contacter pour programmer un entretien initial de coordination visant à définir le parcours adapté à ses besoins dans le cadre du Dispositif 180 € après-cancer et ainsi l'orienter vers les professionnels conventionnés.

Le parcours sera coordonné par l'IRFC dans la limite d'un forfait global de 180 € alloué par patient.

INFORMATIONS À RENSEIGNER OBLIGATOIREMENT PAR LE MEDECIN ORIENTEUR

Médecin prescripteur :	
NOM Prénom : <input type="text"/>	N° RPPS : <input type="text"/>
Fonction (cocher) : <input type="checkbox"/> Généraliste <input type="checkbox"/> Oncologue <input type="checkbox"/> Radiothérapeute <input type="checkbox"/> Hématologue <input type="checkbox"/> Pédiatre <input type="checkbox"/> Autre spécialiste, préciser : <input type="text"/>	
Etablissement ou structure : <input type="text"/>	
Adresse : <input type="text"/>	
CP : <input type="text"/>	
Ville : <input type="text"/>	
Mail : <input type="text"/>	
Téléphone : <input type="text"/>	
Date : <input type="text"/>	
Signature : <input type="text"/>	
Informations patient :	
Nom d'usage : <input type="text"/>	Nom de naissance : <input type="text"/>
Prénom : <input type="text"/>	Date de naissance : <input type="text"/>
Adresse : <input type="text"/>	
Téléphone : <input type="text"/>	

PRESCRIPTION MEDICALE D'ORIENTATION A ADRESSER A :

- Par mail : aprescancer@irfc-fc.fr
- Par fax : 03.81.800.777
- Par voie postale : INSTITUT REGIONAL FEDERATIF DU CANCER DE FRANCHE-COMTÉ
« Coordination du parcours apres-cancer » Mme Jeanne LONGET
CHU Minjoz - Pôle Cancérologie
2 boulevard Fleming,
25030 Besançon

Franche-Comté
IRFC
INSTITUT RÉGIONAL
FÉDÉRATIF DU CANCER

Vous recherchez ?

- QUI SOMMES-NOUS ?
- ACTUALITÉS
- COVID
- SOINS DE SUPPORT - ANNUAIRE
- QUALITÉ DE PRISE EN CHARGE EN FRANCHE-COMTÉ
- ORGANISATIONS DES SOINS & ÉQUIPES MÉDICALES
- RECHERCHE & INNOVATION
- ESPACE PATIENT
- APRÈS-CANCER**
- FAIRE UN DON
- CONTACT

ACCUEIL / APRES-CANCER

APRES-CANCER

- **ONCONNECTE A L'EMPLOI** - programme réalisé avec le soutien financier de l'InCa (Subvention n° inca_16304)
- **DISPOSITIF 180 € après-cancer**
- **PROGRAMME POST-TRAITEMENT DES CANCERS DU SEIN et +**

Synthèse de l'entretien initial de coordination



[Civilité] [NOM Prénom]
[Adresse]
[Code postal] [VILLE]

Besançon, le Cliquez ou appuyez ici
pour entrer une date.

Objet : Synthèse de l'entretien initial de coordination Dispositif 180 € après-cancer

Copie à : [Médecin traitant] ; [Médecin spécialiste référent]

Choisissez un élément. [NOM Prénom],

Votre Choisissez un élément. vous a préconisé d'intégrer le Dispositif 180 € après-cancer de coordination par l'Institut Régional Fédératif du Cancer (IRFC) de Franche-Comté.

Rappel du cadre légal relatif au Dispositif 180 € après-cancer :

Ce dispositif est déployé dans le cadre du décret du 22 décembre 2020 relatif au parcours de soins global après le traitement d'un cancer. Il se destine aux patients dans les 3 mois suivant la fin des traitements actifs du cancer. Après une évaluation individuelle des besoins du patient, le parcours peut comprendre un bilan d'activité physique, qu'on peut intégrer dans un projet d'activité physique adaptée, un bilan diététique, un bilan psychologique ainsi qu'à des consultations de suivi diététique et psychologique. L'IRFC assurera la coordination et le paiement des factures dans la limite de 180 €* par patient (bilan d'une heure = 45 €, consultation de 30 min = 150 €).

Nous avons procédé ensemble à l'entretien initial de coordination et à l'évaluation de vos besoins le Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date. par Choisissez un élément.

Suivant cette évaluation, nous avons ciblé que vos besoins de prise en charge à ce jour dans le cadre du Dispositif 180 € après-cancer concernent :

- Un bilan fonctionnel et motivationnel d'activité physique
- Une prise en charge psychologique
- Une prise en charge diététique

Ainsi, je vous invite à contacter vous-même les professionnels que nous avons ciblés en fonction de vos besoins et de votre lieu de résidence, afin de convenir d'un premier rendez-vous :

Spécialité	NOM Prénom	Adresse	Téléphone
<input type="checkbox"/> EAPA			
<input type="checkbox"/> Diététicien			
<input type="checkbox"/> Psychologue			

Aussi, nous avons défini ensemble les correspondants auxquels vous devez que les comptes rendus réalisés dans le cadre de ce dispositif soient transmis :

- Médecin traitant : [NOM Prénom] ; [Adresse postale] ; [Adresse mail sécurisée]
- Médecin spécialiste référent : [NOM Prénom] ; [Spécialité] ; [Adresse postale] ; [Adresse mail sécurisée]

Vous avez également accepté volontairement que les données recueillies tout au long de cette prise en charge soient anonymisées pour être utilisées dans les rapports d'activités qui doivent être rendus à l'Agence Régionale de Santé de Bourgogne-Franche-Comté qui finance le Dispositif 180 € après-cancer. Une note d'informations relative à l'utilisation des données personnelles vous sera transmise.

En complément de l'accompagnement proposé par le Dispositif 180 € après-cancer, vous avez été orienté(e) vers la prise en charge de l'après-cancer suivante(s) :

- Programme de réhabilitation post-traitement du cancer
- PROGRAMME D'ACCÈS À L'EMPLOI
- ONCOLOGITE
- HDJ de SOS
- Autre :

Restant à votre disposition pour l'organisation de ce parcours, veuillez recevoir mes sincères salutations.

Jeanne LONGET

* : Les consultations se poursuivant à la demande du patient au-delà de l'enveloppe maximale de 180€ seront à la charge de ce dernier.

Institut Régional Fédératif du Cancer de Franche-Comté
« COORDINATION DU PARCOURS APRES-CANCER »
CHU Minjoz - Pôle Cancérologie
2 boulevard Fleming, 25 030 Besançon
Tél. : 03.70.63.23.37
Mail : aprescancer@irfc-fc.fr
www.irfc.fr

Fiche de liaison aux professionnels libéraux



Dispositif 180 € après-cancer
Fiche de liaison au professionnel libéral
Orientation d'un patient



Date de la fiche de liaison : Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.

Destinataire(s) :

Spécialité	NOM Prénom	Adresse	Mail
<input type="checkbox"/> EAPA			
<input type="checkbox"/> Diététicien			
<input type="checkbox"/> Psychologue			

Dans le cadre de votre participation au Dispositif 180 € après-cancer, un patient vous a été orienté et va vous contacter.

Rappel : le compte-rendu de consultation est attendu par la cellule de coordination de l'IRFC sous 8 jours accompagné de la facture.

Rappel du cadre relatif au Dispositif 180 € après-cancer

Ce dispositif se destine aux patients dans les 12 mois suivant la fin des traitements actifs du cancer. Après une évaluation individualisée des besoins du patient, le parcours peut comprendre un bilan d'activité physique, qui donne lieu à l'élaboration d'un projet d'activité physique adaptée, un bilan diététique, un bilan psychologique ainsi qu'à des consultations de suivi diététiques et psychologiques. L'IRFC assurera la coordination et le paiement des factures dans le cadre du dispositif de 180 € par patient toutes spécialités confondues (bilan d'une heure = 45 €, consultation de 30 min = 30 €).

Identification du patient

NOM d'usage : _____ NOM de naissance : _____

Prénom : _____

Date de naissance : Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.

Téléphone : _____

Mail : _____

Adresse : _____

Établissement de soins : Choisissez un élément.

Spécialité : Choisissez un élément.

Nombre de traitements reçus : _____

Date de fin des traitements actifs : Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.

Synthèse des besoins identifiés

Dans le cadre du Dispositif 180 € après-cancer :

- Un bilan fonctionnel et motivationnel d'activité physique
- Une prise en charge psychologique
- Une prise en charge diététique

Prise en charge antérieure/pendant le parcours de soins actifs

Spécialité	Service/établissement	Contexte	Contact
<input type="checkbox"/> EAPA			
<input type="checkbox"/> Diététicien			
<input type="checkbox"/> Psychologue			

Propriété de l'IRFC

Modèles de compte-rendu de consultation

Franche-Comté
IRFC
INSTITUT RÉGIONAL
FÉDÉRATIF DU CANCER ■ www.irfc.fr

Institut Régional Fédératif du Cancer de Franche-Comté
« COORDINATION DU PARCOURS APRES-CANCER »
CHU Minjot - Pôle Cancérologie
2 boulevard Fleming, 25 030 Besançon
Tél. : 03.70.63.23.37
Mail : aprescancer@irfc-fc.fr



Compte-rendu de consultation DIÉTÉTIQUE

À transmettre **sous 8 jours** après le rendez-vous avec le patient.
Joindre la facture obligatoirement.

Identité du patient

NOM :
Prénom :
Date de naissance :

Objet de la consultation

Date :
 Consultation de bilan/évaluation
 Consultation de suivi

Observations

Contexte :
 Prise de poids, précisez : surpoids obésité, précisez grade (OMS) :
 Dénutrition, précisez : pas de dénutrition risque de dénutrition sévère
 Autre, précisez : _____

Données anthropométriques :
- Taille (m) : _____
- Poids habituel : _____ kg Il y a 1 mois : _____ kg → Variation pondérale : calcul auto
- Poids actuel : _____ kg Il y a 6 mois : _____ kg → Variation pondérale : calcul auto
- IMC : _____ calcul auto

Stratégie(s) de soin et actions négociées, commentaires : (Justifier le besoin d'un suivi le cas échéant)

Poursuite de la prise en charge

Estimation du nombre de consultation(s) encore à prévoir :
- Bilan/évaluation : _____
- Suivi : _____

Attention, l'enveloppe maximale allouée dans le cadre du Dispositif 180 € après-cancer étant limitée à 180 € par patient (à répartir entre plusieurs prises en charge selon les besoins recueillis), le professionnel s'engage à vérifier avec la cellule de coordination que le forfait restant le permet.

NOM Prénom :
Cachet :

Franche-Comté
IRFC
INSTITUT RÉGIONAL
FÉDÉRATIF DU CANCER ■ www.irfc.fr

Institut Régional Fédératif du Cancer de Franche-Comté
« COORDINATION DU PARCOURS APRES-CANCER »
CHU Minjot - Pôle Cancérologie
2 boulevard Fleming, 25 030 Besançon
Tél. : 03.70.63.23.37
Mail : aprescancer@irfc-fc.fr



Bilan APA

À transmettre **sous 8 jours** après le rendez-vous avec le patient.
Joindre la facture obligatoirement.

Identité du patient

NOM Prénom : _____ Date du bilan : _____
Date de naissance : _____

Objectif de la demande

Évaluations fonctionnelles

Test 1 : Nom du test : _____ Score : _____
 Test 2 : Nom du test : _____ Score : _____
 Test 3 : Nom du test : _____ Score : _____

Commentaires :

Évaluations motivationnelles

Pratique d'une activité Physique : (Préciser) _____
 Freins à la pratique d'AP : (Préciser) _____
 Leviers identifiés : (Préciser) _____

Conduite à tenir/Accompagnement(s) proposé(s)

Conseils (limiter la sédentarité et augmenter son activité physique)
 Exercices à réaliser en autonomie, préciser : _____
 Accompagnement au sein de ma structure
 Orientation vers le Réseau Sport Santé
 Orientation vers une association (sportive ou autre)
 Autre, préciser : _____

Construits et validés par
les membres de nos
groupes de travail psy, diet
et APA

Franche-Comté
IRFC
INSTITUT RÉGIONAL
FÉDÉRATIF DU CANCER ■ www.irfc.fr

Institut Régional Fédératif du Cancer de Franche-Comté
« COORDINATION DU PARCOURS APRES-CANCER »
CHU Minjot - Pôle Cancérologie
2 boulevard Fleming, 25 030 Besançon
Tél. : 03.70.63.23.37
Mail : aprescancer@irfc-fc.fr



Compte-rendu de consultation PSYCHOLOGIQUE

À transmettre **sous 8 jours** après le rendez-vous avec le patient.
Joindre la facture obligatoirement.

Identité du patient

NOM :
Prénom :
Date de naissance :

Objet de la consultation

Date :
 Consultation de bilan/évaluation
 Consultation de suivi

Observations

Contexte :
 Trouble anxieux
 Etat dépressif
 Difficultés liées à l'image du corps et/ou santé sexuelle
 Difficultés liées à la réinsertion professionnelle
 Autre, précisez : _____

Conclusion ou commentaires : (Justifier le besoin d'un suivi le cas échéant)

Poursuite de la prise en charge

Estimation du nombre de consultation(s) encore à prévoir :
- Bilan/évaluation : _____
- Suivi : _____

Attention, l'enveloppe maximale allouée dans le cadre du Dispositif 180 € après-cancer étant limitée à 180 € par patient (à répartir entre plusieurs prises en charge selon les besoins recueillis), le professionnel s'engage à vérifier avec la cellule de coordination que le forfait restant le permet.

NOM Prénom :
Cachet :

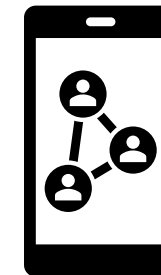
Enjeu de coordination



180 €



Transmission de données sensibles et nominatives



Mise en place du dispositif & premiers résultats

Référencement des professionnels libéraux



Diététiciens* (n=14)



Professionnels de l'APA (n=4)**

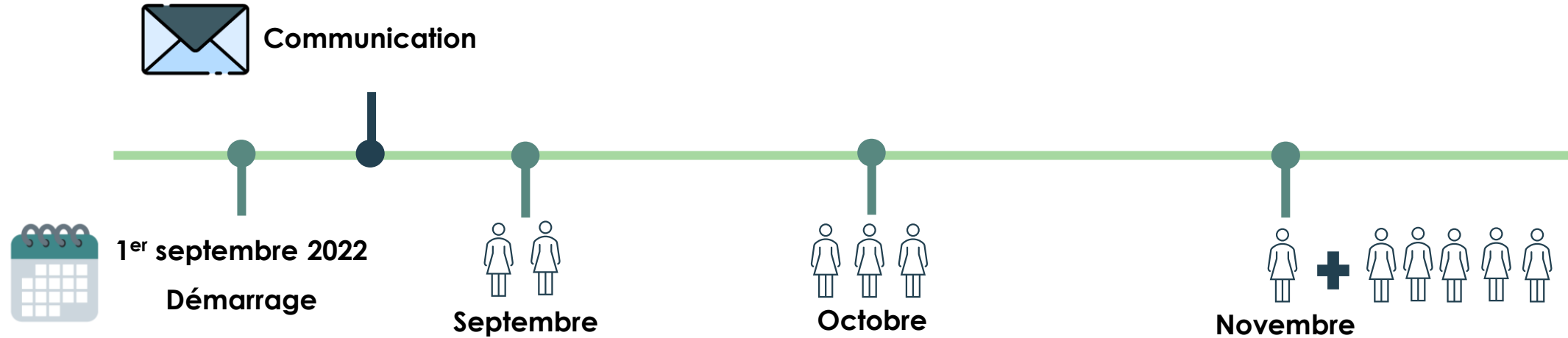


Psychologues (n=2)



* : formation spécifique à la cancérologie requise
** : titulaires du DU APANC

Déploiement du dispositif



6 patients inclus dans le dispositif depuis septembre

- 5 entretiens initiaux de coordination prévus 2^{ème} moitié de novembre

2 patients exclus du dispositif :

- 1 patiente a terminé les traitements du cancer depuis 3 ans (*hors délais prévu par le décret*)
- 1 patient (*suivi en pédiatrie ; 11 ans*) déjà suivi par un EAPA en libéral pour des séances (*financement des séances non prévu par le décret*)



Profils des patients



6 patientes
48 ans (37-72)

5 - cancers du sein
1 - cancer gynéco

3 **CHU**
BESANÇON

2 **H** **Jura**
L'art de Soigner

1 **ELSAN**
POLYCLINIQUE DE FRANCHE-COMTÉ

4 → oncologues
1 → radiothérapeute
1 → médecin traitant

5/6 avaient bénéficié de SOS pendant leur parcours de soins au sein de leur établissement de suivi

Orientation suite à l'entretien initial



Bilan diététique
(n=3)



Bilan APA
(n=3)



Bilan psychologique
(n=1)

Orientation vers d'autres dispositifs complémentaires :

5 →



3 →



Indicateurs d'évaluation et de progression

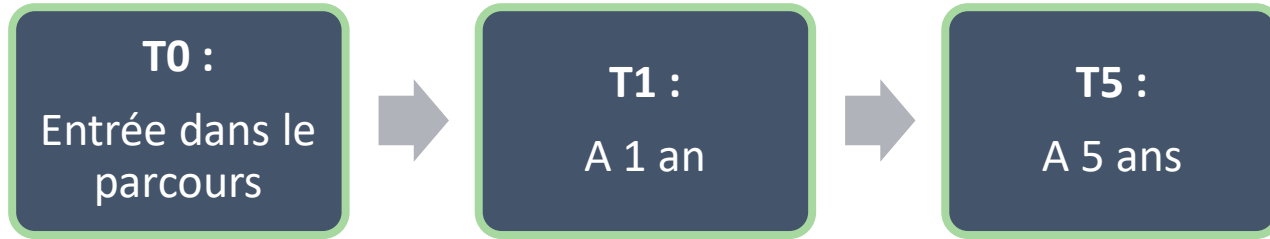


Tableau 2 : Évaluation des résultats apportés aux patients

Catégories	Indicateurs	Variables	Temps
Impacts sur les bénéficiaires	Qualité de vie	- Questionnaire de qualité de vie (Annexe 2 de l'AAP) - Questionnaires QLQ-C30	T0 – T1 – T5
	Changement de comportement*	- Alimentation - Activité physique - Tabac et alcool	
	Impact sur la santé physique et mentale*	- Vie sociale - Image de soi - Sexualité, vie affective et conjugale - Fatigue - Douleur - Santé mentale	
Impacts sur la santé publique	Survie et récurrence	- Nombre de récurrence - Nombre de second cancer - Survie à 5 ans	T5
	Séquelles et comorbidités	- Séquelles physiques de certains cancers - Maladies métaboliques, cardiovasculaires et hypertension... - Perte d'autonomie	

* : Les résultats seront présentés sous la forme « impact positif/négatif/pas d'impact » comme indiqué dans l'appel à projets.

Tableau 3 : Évaluation du dispositif et de la satisfaction des usagers

Catégories	Indicateurs	Variables	Temps
Profil des bénéficiaires	Données anthropologiques et caractéristiques de la maladie	- Sexe - Age - Taille - Poids - Catégorie socio-professionnelle et régime social (y compris bénéficiaire de la CSS contributive ou non) - Type de cancer - Stade - Traitements reçus	T0
	Type de publics spécifiques	- Enfants, - AJA, - Personnes âgées, - Publics défavorisés et/ou bénéficiaires des minima sociaux	
	Périmètre territorial couvert	- Lieu de vie - Etablissement de soins oncologiques	
Évaluation de l'activité	Nombre de patients bénéficiaires	- Total - Par population - Par type de soins de support	Annuellement
	Délai de prise en charge	- Entre la prescription médicale et l'entretien initial avec le responsable du parcours - Entre l'entretien initial et le 1 ^{er} bilan - Entre le 1 ^{er} bilan et la 1 ^{ère} consultation	
	Nombre de bilans	- Total - Par soins de support - Nombre moyen par patient	
	Nombre de consultations	- Total - Par soins de support - Nombre moyen par patient	
Évaluation des professionnels et des prescripteurs	Nombre de professionnels liés contractuellement avec la structure	- Total - Par soins de support	Annuellement
	Profil des professionnels liés contractuellement avec la structure	- Diplôme(s) - Diplôme(s)/formation(s) complémentaire (ex : DU APANC) - Lieu d'exercice - Distance avec le lieu de vie des patients pris en charge	
	Nombre et profil des prescripteurs	- Total - Par spécialité - Par établissement/structure de rattachement	
Satisfaction des usagers	Satisfaction des patients pris en charge	- Informations reçues - Délai de prise en charge - Relations entre les prestataires de soins - Vécu subjectif	T0 – T1
	Satisfaction des professionnels de soins de support	- Intérêt du dispositif (outils, communication avec la structure, relation avec les autres professionnels)	Annuellement
	Satisfaction des prescripteurs	- Intérêt du dispositif (délais, comptes rendus)	

Bilan à 3 mois



- **Montée en charge progressive**
- **Mise en place de l'outil numérique de coordination
(*en cours*)**
- **Connaissance du dispositif / Diffusion de l'information**



- **Communication autour du Dispositif notamment
auprès des médecins généralistes – à faire**
- **Référencement des psychologues libéraux**
- **Quid des patients qui n'adhèrent pas aux SOS
pendant les traitements ?**



Dispositif 180 € Après cancer



Médecins traitants et spécialistes peuvent orienter les patients vers le Dispositif 180€ après-cancer qui permet de bénéficier de :



Un bilan d'activité physique



Un bilan diététique
avec ou sans suivi



Un bilan psychologique
avec ou sans suivi

Bilan(s) et consultation(s) suivant les besoins identifiés, dans la limite de l'enveloppe de **180 €** par patient :

- 1 bilan (1 heure) = 45 €
- 1 consultation (30 minutes) = 22,50 €

- ✓ Pour tout patient atteint d'un cancer ayant terminé ses traitements actifs depuis moins de 12 mois et suivi en Franche-Comté.
- ✓ Sur orientation médicale par le médecin traitant ou le médecin spécialiste, adressée à l'IRFC.

Cellule de coordination IRFC

INSTITUT REGIONAL FEDERATIF DU CANCER
Coordination du parcours après-cancer
Mme Jeanne Longet
Pôle de Cancérologie
3, boulevard Fleming,
25 030 Besançon



☎ 03.81.47.99.99
✉ aprescancer@irfc-fc.fr
☎ 03.81.80.07.77
🌐 www.irfc.fr

Informations utiles

Vidéo de présentation : <https://youtu.be/0gHgE1DWrlA>

Site internet : <https://www.irfc.fr/dispositif180>

Renseignements et inscription :

03 81 47 99 99 (ONCOTEL)

aprescancer@irfc-fc.fr

*Merci pour
votre attention!*

